



**École Publique  
Paul-Émile Victor**

18, rue des Glycines  
85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX  
☎ 02 51 05 68 59 ✉ ce.0851285k@ac-nantes.fr

***PROCES VERBAL  
DU CONSEIL D'ECOLE***

**Date : Mardi 25 juin 2019 de 18h00 à 20h00**

**Présents :** M. SUAUD (Adjoint), Mme PEREZ (DGS), Mmes PRIGENT, TRICHET, VOYER (représentantes des parents d'élèves), Mme BRACHET (enseignante de la classe de PS/MS), Mme LEMARCHAND (enseignante de la classe de GS/CP), Mme GAILLEMARD (enseignante de la classe de CE1/CE2), Mme RABAUD-LEBLANC (directrice et enseignante de la classe de CM1/CM2).

**Excusés :** M. PARE (inspecteur de l'Education Nationale)  
M. DELHOMMEAU (DDEN)  
M. PEROCHEAU (Maire)  
Mme PERAUDEAU (parent d'élève)  
Les membres du RASED  
Mme BERTIN (enseignante)

M. le Maire souhaite apporter les précisions suivantes suite au dernier conseil d'école :

**Au point 1 « Préparation de la rentrée 2019 »**

Concernant des inscriptions qui n'auraient pas été transmises par la mairie à la directrice, Monsieur le Maire propose à la directrice de prendre RDV avec Mme PEREZ, DGS, afin de clarifier la procédure à mettre en place et permettre que cette situation ne se reproduise plus.

**Au point 2 « Budget »**

Concernant des devis de novembre 2018 pour lesquels les commandes n'ont pas été passées. Monsieur le Maire rappelle que la directrice doit revenir vers la DGS, Mme PEREZ, qui a en charge ces questions administratives et comptables.

**Point 3 « Ménage »**

Le changement fréquent du personnel n'est pas du fait de la collectivité. Le ménage durant les petites vacances a été mis en place lors des congés d'hiver (février).

**Point 4 « bâtiments scolaire et travaux »**

Il n'y a pas lieu d'évoquer les petites réparations à effectuer lors d'un conseil d'école. Ces petits travaux doivent être communiqués, à l'instant T, par mail ou téléphone à la mairie.

**Point 7 « Activités culturelles, artistiques et sportives »**

Monsieur le Maire informe que les séances de sport au gymnase seront encadrées par des animateurs de formation dès la rentrée de septembre 2019.

Le conseil d'école valide le procès verbal du conseil d'école du 22 mars 2019.

**1. Préparation de la rentrée 2019**

Au 25 juin, il y a 89 élèves à l'école.

83 élèves sont attendus en septembre, la 4<sup>e</sup> classe ferme.

Mme GAILLEMARD est nommée sur une autre école.

L'Inspection Académique a arrêté la prévision des effectifs à la date du 24 mai. Il y avait 81 élèves inscrits. L'Inspection académique en a retenu 80. La directrice a été informée les 25 et 27 mai de deux inscriptions qui n'ont pas été prises en compte. La mairie en a eu connaissance autour du 22

mai et n'a pas informé la directrice à temps. Il y avait donc lors des réunions de carte scolaire 83 élèves et non 80. Les problèmes d'inscriptions à la mairie ne sont pas nouveaux. Ils sont évoqués à chaque conseil d'école. La directrice a pris rendez-vous avec la DGS et a constaté que le dossier des inscriptions pour l'école publique était vide et qu'il n'y avait pas de trace de passages de familles. Un dossier d'inscription a même été perdu. Depuis peu, les inscriptions sont transmises rapidement, il faut espérer que cela puisse continuer. La mairie informera la directrice des arrivées pendant les vacances via la boîte mail de l'école.

De nouvelles inscriptions ont été faites, d'autres sont en cours. Nous sommes à 84 élèves. Ces élèves seront donc répartis en trois classes. Mme BRACHET aura la classe de TPS/PS/MS/GS avec 31 élèves, Mme LEMARCHAND la classe de CP/CE1/CE2 avec 26 élèves et Mme RABAUD-LEBLANC la classe de CM1/CM2 avec 27 élèves. La directrice perd son jour de décharge.

Alors que le gouvernement parle de donner la priorité à l'école primaire, fait des annonces pour des classes de 24 en GS, CP et CE1, dédouble dans certaines zones les classes de CP et de CE1, aucune mesure ne vient aider notre école d'une commune rurale de moins de 2000 habitants. Nous nous retrouvons avec des triples niveaux et des effectifs trop chargés. Il y a dans chacune des trois classes des enfants à besoins particuliers. Les conditions de travail vont être difficiles pour les enseignantes et les élèves l'année prochaine.

Le taux d'encadrement du périscolaire est de 1 pour 14, nous ne respectons pas ce taux et nous devons faire de l'enseignement et non de la garderie ! Une demande pour une deuxième ATSEM à temps plein est faite.

Une pétition a été lancée par les parents d'élèves (plus de 250 signatures), une manifestation a été organisée également par les parents d'élèves et relayée dans la presse. La manifestation a interpellé la Sénatrice Annick BILLON qui est venue à l'école rencontrer les parents, enseignants et élus. Le Président de la Communauté de Communes a proposé d'avoir une vision de la carte scolaire à l'échelle communautaire ce qui est refusé par les parents et les enseignantes.

Les parents indiquent qu'ils soutiennent les enseignantes et qu'ils sont très inquiets pour leurs enfants du fait des trois classes surchargées et avec les multi niveaux. Ils précisent qu'ils se battront jusqu'au bout pour récupérer la 4<sup>e</sup> classe.

Budget : après discussions, nous sommes arrivés à un accord sur l'utilisation du budget. Le budget annoncé est une enveloppe globale : c'est aux mairies de répartir les postes, non aux directeurs (ex : 200 € de matériel pédagogique pour toute l'école, c'est bien trop peu).

Les manuels scolaires sont pris sur un budget d'investissement. Problème : nous ne connaissons pas le montant, la CCPA n'a pas voulu communiquer, c'est aux mairies de le faire. La mairie va faire un point en septembre sur ce qu'il reste comme budget.

Le passage des commandes est plus simple maintenant. La DGS n'avait pas les bons codes pour les commandes. Nous pouvons les passer directement sans attendre une validation.

## **2. Bâtiments scolaires et travaux**

Ménage : un gros au début des grandes vacances, un petit avant la rentrée vont être réalisés. Les affichages mis sur les vitres du préfabriqué ont été ôtés au retour des vacances de printemps car les vitrages ont été nettoyés. C'est très difficile d'afficher dans le préfabriqué pour que ça tienne. Les enseignantes souhaitent que ce nettoyage soit effectué en fin d'année scolaire.

Une demande est faite pour avoir un distributeur de savon dans la classe de CM.

Déménagement : il va falloir transférer des tables et des chaises du préfabriqué vers les classes d'élémentaire et des tables de la classe de CP vers la classe de maternelle avant la semaine de prérentrée. Les enseignantes colleront des feuilles sur le mobilier à déplacer.

Nids d'hirondelles : une colonie d'hirondelles s'était installée à l'école. Les nids ont été détruits par la mairie (plus d'une dizaine). C'est interdit par la loi (espèce protégée). Les parents et les enseignantes sont contre.

Sécurité : un passage piéton est souhaité devant la nouvelle entrée de l'école. Il est à l'étude actuellement par la mairie.

### **3. Sport**

Des cycles de 8 séances sont proposés : un cycle piscine et un cycle avec un intervenant.

Piscine le lundi après-midi pour les CP/CE de février à avril ; du 25 novembre au 27 janvier pour les CE2/CM1. Pendant que les CM1 iront à la piscine, les CM2 seront pris en charge par un intervenant sportif.

Sport avec un intervenant : au dojo de La Mothe. Lutte pour les CP/CE1/CE2 le matin, acrosport l'après-midi pour les CM. Il faudra des parents pour accompagner à la piscine et pour le sport.

Des séances au gymnase de Martinet pourraient être reconduites.

La CCPA a validé les interventions musique et danses en 2019/2020 pour les CM.

Projet de spectacle offert à tous les enfants de maternelle par la CCPA en 2020 sur le thème des émotions.

### **4. Cantine**

C'est quand même mieux depuis le service au plat pour les grands.

Les inscriptions sont à faire avant le 19 juillet sur Internet.

Pour une annulation de repas, il faut le faire sur le site Internet et il faut également prévenir la mairie.

Les parents demandent si on peut changer le trajet pour aller à la cantine en passant par le nouveau lotissement pour des raisons de sécurité. La mairie dit qu'elle va voir.

Problème des serviettes en papier : les parents souhaiteraient que les enfants disposent de serviettes en tissu. La mairie répond qu'il faudrait que toutes les écoles aient des serviettes en tissu. La mairie va soumettre à la nouvelle commission l'idée des serviettes en tissu.

### **5. Projet d'école**

#### **Synthèse des axes du projet d'école :**

- axe 1 : langage écrit et oral (développer le langage écrit et oral ; écrire et lire avec plaisir) ;
- axe 2 : formation de la personne et du citoyen (développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble).
- axe 3 : s'ouvrir à la culture (construire la mémoire des œuvres et des artistes ; s'impliquer dans la vie culturelle locale).

Quelques actions en rapport avec le projet d'école :

- sortie du Paul-Express n°5, journal de l'école,
- sensibilisation au handicap avec l'intervention de bénévoles de l'association A Pied A Pattes (chiens guides d'aveugles),
- utilisation de l'ENT (espace numérique de travail à visée pédagogique) : e-primo, dans la classe des CM,
- cycle de danses traditionnelles pour les CM,
- intervention d'une bénévole de l'association Lire et faire lire pour les GS/CP,
- le quart d'heure de lecture libre pour les CM.

## **6. Activités culturelles, artistiques et sportives et projets des classes**

Les CM iront à l'Historial de la Vendée pour visiter l'exposition UniverSEL. La première sortie avait été annulée car le car n'est jamais venu.

Journée collège pour les CM2, cette journée est toujours très appréciée.

Les CM1 sont allés visiter la ferme des Etablières.

Les CE se sont rendus à Rocheservière pour rencontrer leurs correspondants.

Un partenariat avec Vendée Eau a lieu cette année pour toute l'école.

Ce trimestre, les GS/CP et les CE1/CE2 ont réalisé des plantations. Elles sont installées dans la cour de récréation dans des jardinières offertes par l'association des parents d'élèves.

Toute l'école s'est rendue au château des Aventuriers pour la sortie de fin d'année. La sortie a été financée entièrement par l'association des parents d'élèves.

L'association des parents d'élèves a financé l'achat de jeux (classe des CM), de matériel Montessori (classe de maternelle), de romans de fond de classe (classe de CP/CE), du matériel pour la BCD (galettes) et des jeux de cour.

La structure de la cour va être changée : elle sera plus grande avec un nouveau revêtement pour le sol. C'est la communauté de communes qui la finance.

## **7. Informations et questions diverses**

Pas de questions.

Fait le 25 juin 2019.

Le secrétaire de séance,  
Mme BRACHET

La directrice,  
Mme RABAUD-LEBLANC

**Copie transmise à : Monsieur le Maire,  
Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale,  
Mesdames et Messieurs les enseignants et membres du RASED,  
Monsieur le DDEN,  
Monsieur le président de la Communauté de communes,  
Mesdames les représentantes des parents d'élèves.**